

08 déc 2023 -19:58

Appartient à [Conseil des ministres du 8 décembre 2023](#)

Justice : régularisation de dossiers de dépenses

Sur proposition du ministre de la Justice Paul Van Tigchelt, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la régularisation de quatre dossiers de dépenses du SPF Justice.

Compte tenu des avis de l'Inspection des finances et en vue de l'optimisation administrative, les quatre dossiers suivants sont assemblés pour constituer un dossier global unique qui sera soumis au Conseil des ministres :

- campagne d'information « Tous à bord »
- prolongation du contrat d'un chef de projet pour le projet « Jupiter »
- modifications au contrat DBFM pour le complexe pénitentiaire de Haren
- fourniture de la télédistribution à la maison de détention de Forest

Le Conseil des ministres a approuvé les prestations effectuées dans le cadre de ces dossiers. Le SPF Justice peut ainsi procéder au paiement des factures.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Paul Van Tigchelt, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustice.be

Julien Vandenborre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole (NL)
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be